

COMPTE RENDU COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Du Mardi 1^{er} MARS 2022 à 17H30

Présents : Didier HOUOT, Dorine ROBERT, Jean-Michel PHILIPPE, Murielle COLLIN, Jean-François MEDSAG, Karine CLAUDE, Aurélie GASSER-MANGEOT.

Excusés : Yannick PIQUEE, Willy LANGLOIS, Charlotte SEHR, Laurence LABAYS, Vanessa ORIVEL, Maxime LECOMTE-MARTIN, Cathy TRUFFIN, Laëtitia BAUD.

Directeurs : Laurence MADRE, Bertrand CAYET

Service : Blandine TISSERAND. Fabien JEUDY

Ordre du Jour de la Réunion

- Travaux
- Informatique
- Tarifs Scolaires 2022/2023
- Dotation aux élèves de CM1
- Informations et questions diverses

I – TRAVAUX

Mme l'adjointe rappelle à la commission qu'un prévisionnel de travaux a été défini pour l'école suite à la réflexion menée avec l'équipe enseignante sur la réorganisation des salles restant à rénover, (compte rendu de la commission du 08/02/2021).

Durant l'été 2021, la réfection complète de la salle de classe de Mme Bontemps a été réalisée et le déménagement du bureau de la directrice au bout du couloir, côté parking a été effectué avec un aménagement provisoire.

Pour l'étude des travaux 2022, Madame l'adjointe invite Fabien Jeudy, technicien à présenter la suite des projets prévisionnels : deux plans sont communiqués à la commission :

- 1) Aménagement salle de sieste + local ménage (Projet 1)
- 2) Création du bureau de direction (Projet 2)

Madame L'adjointe indique qu'à la lecture des demandes de travaux 2022 faites par les enseignantes, (tableau ci-dessous), une troisième étude a été faite pour le remplacement des volets et stores (Projet 3)

Fabien indique que ce projet consiste à la pose de volets orientables, tout est motorisé

Pour aider à la réflexion, Madame MADRE, souligne que le projet 2 n'est pas prioritaire. Quant au projet 1, la salle sieste n'a pas encore pu être testée dans des conditions normales, considérant les contraintes dues aux mesures sanitaires.

Monsieur le Maire indique que les volets amèneraient un confort certain dans l'école, tant pour les enseignantes, les enfants et le personnel.

Les membres de la commission suivent cet avis.

Le projet 3 est validé par la commission.

Le montant des travaux entre dans les crédits validés pour l'école par les élus en Débat d'Orientations Budgétaires.

DEMANDE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE 2022		DECISIONS
Commun		
Etudier la mise en place d'un système de protection de la chaleur (comme à l'élémentaire) pour les fenêtres face sud		Projet 3
Revoir les volets du bureau de la directrice donnant sur le parking : coïncent souvent et les ficelles sont abîmées		Projet 3
Volets de la salle de repos très lourds, à voir pour un remplacement par des volets électriques		Projet 3
Extérieur : le crépi de la façade de la partie haute de l'école tombe		A voir avec ST
Classe 1, Mme Bontemps Lydie		
Remettre un distributeur de savon à gauche des lavabos		Fiche travaux
Mettre une prise pour le lecteur CD (Endroit à définir avec la maîtresse)		Fiche travaux
Classe 3, Mme Méazza Delphine		
Rideaux occultants ne gênant pas l'ouverture des fenêtres ou des volets pour toutes les fenêtres et la porte (pour utilisation rétroprojecteur)		Projet 3
Classe 4, Mme Béguinet Christine		
Remplacement des rideaux de la classe		Projet 3
Une étagère pour livres au bout du placard		Achat
Etage		
Classe 2, Mme Madre Laurence		
Prévoir de repeindre toutes les différentes pièces		Programmation à étudier

Madame l'adjointe poursuit par les demandes de travaux de l'école élémentaire des Perce Neige en précisant que les élus ont validé en Débat d'Orientations Budgétaires la réfection d'une salle de classe pour 2022.

Monsieur CAYET, propose la classe 5, ainsi toutes les classes occupées seraient refaites au rez-de-chaussée.

Et demande si la classe ULIS, ne pourrait pas être lessivée pendant l'été. Une fiche travaux sera faite.

Monsieur CAYET fait également une demande supplémentaire pour la pose de lavabos dans le Préau côté poste (comme dans le préau côté parking) afin de répondre à une demande de l'équipe pédagogique, nombre plus important d'élèves dans l'école : une étude sera faite par les services techniques.

DEMANDE TRAVAUX ECOLE PERCE NEIGE 2022			DECISIONS
Salle 01 (neuve)	E. MARTINS	NEANT	
Salle 02 (neuve)	R MICHEL	Pose d'une patère au fond de la classe (lieu à définir avec l'enseignante)	Fiche travaux
Salle 03 (neuve)	B. CAYET	Pose d'une patère à l'entrée de la classe Pose d'un panneau d'affichage (grand panneau en liège 3 m de longueur sur 1 m de hauteur) dans le couloir en face de la porte d'entrée de la classe)	Fiche travaux Fiche travaux
Salle 04	Art plastique	NEANT	
Salle 05	C.BOLLE	Demande réfection de la classe	validée pour 2022
Salle 06 (neuve)	C CHEVALIER	NEANT	
Salle 16	Ulis Mme DEBIERRE	Demande réfection de la classe	lessivage des murs
Salle 15 (neuve)	V DIDIERLAURENT	Meubles étagères livres	Achat
Salle 14 (neuve)	H. JANIN	Pose d'une patère à l'entrée de la classe	Fiche travaux

Salle 13	A.ROUX	Demande réfection de la classe	Report sur une autre année
Salle 12 (neuve)	A GROSJEAN	NEANT	
Couloirs		Demande réfection des deux couloirs	Programmation à étudier
Préau côté parking		Pose de deux crochets	Fiche travaux

Madame l'adjointe informe également la commission des achats effectués en début d'année scolaire :
 Ecole Maternelle : un téléphone avec répondeur
 Ecole élémentaire des Perce Neige : un téléphone portable pour la direction

II - INFORMATIQUE

Madame l'adjointe rappelle à la commission que suite à la fusion de l'école de Zainvillers, il n'y a pas eu d'achat pour 2021/2022.

Un devis de 660 € TTC a été signé pour pallier au remplacement du vidéo projecteur de la classe 14 de Mme JANIN.

Madame ROBERT indique qu'un point sur le suivi du parc informatique des 2 écoles a été fait avec le prestataire informatique de la commune.

Pour 2022 : remplacement de l'ordinateur de la classe de Monsieur CAYET : devis 696 € TTC.

La commission valide.

III – TARIFS SCOLAIRES 2022/2023

1) Etude des tarifs scolaires pour l'année 2022/2023

Madame ROBERT propose après deux années sans modification, d'augmenter les tarifs en suivant le coût de l'inflation. La commission valide cette proposition et fixe les tarifs scolaires 2022/2023 :

- Allocation de direction : 178,00 €
- Dotation scolaire par élève : 44.00 €
- Voyages scolaires :
 - o 13.00 € par classe sauf pour les classes CM2
 - o 79.50€ classes CM2
- Participation des communes extérieures aux dépenses scolaires : 98 €

Madame MADRE fait remarquer que la dotation attribuée par élève est appréciée par les parents, ils n'ont rien à payer pour les fournitures.

Monsieur CAYET, précise que le voyage scolaire des CM2 est prévu du 09 au 13 mai à LEUCATE.

La participation communale à l'achat des vignettes scolaires pour les collégiens domiciliés à VAGNEY se rendant au collège à Saulxures sur Moselotte : moitié du montant de la carte de transport soit 47 € sur 94 €.

Ces propositions de tarifs seront soumises au vote du Conseil Municipal du 07 mars 2022.

Madame ROBERT, informe également la commission sur les points suivants :

- La commune finance le transport du ski des élèves de Perce Neige, pour cette année le transport retenu suite à consultation est TCHIZZ pour cars Ferry
- Pour l'école maternelle, financement d'un fruit par élève une fois par semaine, après consultation le magasin "au plaisir du fruit" a été retenu.

IV – DOTATION AUX ELEVES DES CLASSES DE CM1

Madame l'adjointe rappelle à la commission, que 47 dictionnaires " le petit Larousse Illustré " accompagnés d'un petit dictionnaire d'anglais ont été distribués en septembre 2021 aux élèves des classes de CM1 pour un coût moyen par élève de 19.93 €.

Pour la prochaine rentrée 2022/2023, 44 élèves sont concernés. La commission valide la reconduction de la dotation à l'identique. Montant du devis De Page en Page : 876,92 €.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Déménagement futur de la MAM les petites brimbelles au 18 rue Jean Moulin (dans les anciens locaux de l'école privée Notre Dame)
- Communication des dates des prochains conseil d'école :
MATERNELLE : Vendredi 18 mars à 17h00 et vendredi 24 juin à 17h00.
- PERCE NEIGE : Vendredi 04 mars 17h45 et Vendredi 17 juin à 17H45

- ADATEEP (Association Départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public). Les directeurs présents sont favorables à faire intervenir l'association pour une action de sensibilisation auprès des élèves.
Monsieur PHILIPPE membre de l'association propose d'intervenir :
Pour l'école élémentaire des Perce Neige : le jeudi 28 avril 9h15-11h15/13h30-16h00
et le lundi 02 mai après-midi.
Pour l'école maternelle : lundi 02 mai 9h15-11h15 et une classe l'après-midi.

- Monsieur PHILIPPE et Madame ROBERT, proposent dans le cadre du thème " la citoyenneté " d'organiser pour 30 délégués de classe du Collège, une visite de la Mairie.
Date à définir.

- Inscriptions scolaires 2022/2023 : Mme MADRE et M. CAYET sont favorables à la reconduction des inscriptions par mail avec téléchargement des dossiers sur le site de la commune : vagney.eu.
Les dates et modalités seront communiquées aux familles début avril par le biais du site de la commune et affichages mairie et écoles.

- Madame TISSERAND, informe qu'un recensement des deux fresques présentes dans les préaux de l'école élémentaire des Perce Neige a été effectué début février par un chargé de mission mandaté par le Conseil Départemental et la Région Grand Est. Cette visite a permis de donner une explication sur ces deux œuvres et l'origine du projet (financement par le 1% du montant de la construction du bâtiment), projet proposé par l'architecte M. GAILLEMIN le 27/09/1961 : "*a estimé qu'il était préférable d'avoir plusieurs éléments décoratifs, plutôt qu'un seul important, ceci afin que les enfants puissent les avoir sous les yeux plusieurs fois dans la journée*".
Préau côté garçons : céramique sur carreaux grés cérame de 10/10 : " La NATURE", artiste : LEDRUX Hubert.
Préau côté filles : panneau décoratif en plastique stratifié mat : "L'OBSERVATION" artiste : DEVERNE Michel.
Le service scolaire a recueilli quelques documents d'archives pouvant être mis à la disposition de l'école.
Idée à étudier sur la confection d'une plaque explicative pour chaque œuvre.

Tous les points ayant été abordés, madame l'adjointe remercie les personnes présentes.

Fin de la réunion à 18H45

L'adjointe aux affaires scolaires

D. ROBERT